

Alors que 2020 débute, c'est l'occasion pour nous de partager avec vous, au travers de quelques chiffres, les meilleurs moments de Que Choisir en 2019 !

Revenons ensemble sur les temps forts de QueChoisir.org en 2019 :

- Nous avons dépassé les **170 000 abonnés** au site QueChoisir.org
- Plus de **50 millions** de visiteurs uniques ont consulté QueChoisir.org
- **79** newsletters consoméristes ont été envoyées aux **580 000** inscrits
- **2 100 [produits testés](#)** (dont 854 commentés par nos experts)
- Nous avons publié un nouvel ouvrage : "[Le Guide des Urgences Juridiques](#)"
- **208 lettres types** consultables gratuitement en ligne
- Nous sommes intervenus **544** fois dans les médias radio, télévision et Web
- Nos [vidéos YouTube](#) ont été visionnées plus de **4 millions** de fois
- Plus de **90 000** abonnés [Facebook](#) et **45 452** followers sur [Twitter](#)
- **Plus de 10 millions** de visiteurs uniques sur le [forum](#), **152 287** membres ayant posté plus de **282 733** messages.
- D'importants succès judiciaires ont été enregistrés en 2019 avec notamment la **condamnation en première instance de Google et Facebook pour clauses abusives** particulièrement s'agissant du respect des données personnelles des utilisateurs. Par ailleurs, l'association a obtenu en première instance [la reconnaissance du droit de revendre les jeux vidéo dématérialisés](#).

Du point de vue de la mobilisation des consommateurs, l'année 2019 aura aussi connu de belles réussites, que ce soit [la contribution des consommateurs au grand débat](#), qui avec plus de 100 000 soutiens, a permis d'obtenir des mesures favorables au pouvoir d'achat des ménages comme la résiliation à tout moment des complémentaires santé... De même, en matière alimentaire, le lancement de l'initiative citoyenne européenne par l'UFC-Que Choisir et ses homologues européens en faveur du [Nutri-Score comme étiquetage nutritionnel obligatoire](#) a permis que ce modèle soit adopté dans d'autres États membres (Allemagne, Pays-Bas) et que de grands groupes comme Nestlé s'engagent à le déployer

sur leurs produits au plan européen.

Enfin, les 256 000 inscrits à [la campagne Énergie moins chère ensemble](#) ont permis de faire émerger des offres gaz et électricité extrêmement attractives, 120 000 consommateurs ont exprimé le souhait d'y souscrire et bénéficient ainsi d'économies et d'une sécurité juridique renforcée.

Nous devons également saluer et remercier tous les donateurs qui, par leur générosité, ont permis de collecter plus de 130 000 euros lors de la campagne de décembre dernier du [Fonds de dotation](#), afin de financer de nouveaux outils et actions au service de tous les consommateurs.

Merci de vos soutiens et contributions à nos combats et actions !